

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du 15 mars 2010

- Arrêté municipal en date du 26 janvier 2010 créant une régie d'avances pour l'acquisition de petit matériel et frais de réception du C.I.O. de Briey.
- Arrêté municipal en date du 26 janvier 2010 nommant un régisseur et un suppléant pour la régie d'avances créée pour le C.I.O. de Briey.